

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 1^{er} FEVRIER 2021**

Présents : Jean-Maurice VENTURINI, Marie-Jeanne BAFFOUR, Marie-Eve BERNI, Arnaud BOURGEOIS, Julien BRUNET, Julien CAUCINO, Fabrice CHAFFARDON, Maria DA FONSECA, Jean FOULON, Catherine MAINIER, Carine PILLAT, Gilles PLOTTON, Jacques RATEL, Marc SECO,
Absent excusé : Alexandre SORNAY.

1. Actualités de la commune

Le Conseil est informé de l'installation d'une boîte à livres construite par M. Carret, agent technique avec la collaboration de M. Plotton, conseiller municipal. Elle a été placée sous le préau de la mairie.

Il fait le point également sur les dégradations occasionnées aux volets roulants de la salle des fêtes par des jeunes jouant au ballon.

La maison d'assistantes maternelles (MAM) a dû être relogée dans la Maison Usseglio 2 au chef-lieu, l'appartement du presbytère ne répondant plus aux normes imposées par la réglementation en matière d'incendie. Ce déménagement ne sera malheureusement pas pérenne et la MAM quittera la commune à la fin de l'année scolaire faute de locaux adaptés.

Les horaires de la mairie ont été modifiés. L'ouverture au public demeure le mardi après-midi et le jeudi matin. La mairie sera fermée le vendredi matin mais les élus et les agents pourront recevoir sur rendez-vous.

2. Achat d'un terrain à la Traverse Sud

La commune a initié il y a trois ans un portage foncier avec l'EPFL pour acquérir une parcelle située au bout de la route des peupliers qui appartenait à la famille Perrin d'Arloz. Les 3 ans de portage étant achevés, il convient de finaliser l'achat. Le conseil vote à l'unanimité l'acquisition de cette parcelle pour un montant de 180 318 €. Tous frais compris, l'achat de la parcelle coûte 193 888 € à la commune.

3. Vente du terrain à la Traverse Sud

Ce même terrain acheté à l'EPFL va être divisé en deux. Une partie de 1185 m² est vendue à l'unanimité à M. Julien BRUNET (qui n'a pas participé aux débats ni au vote) pour un montant de 195 000 €. La commune conserve la pointe de 500 m² pour boucler les travaux futurs de la Traverse.

4. Médiation préalable : renouvellement de l'adhésion

Le conseil vote à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion au dispositif de médiation préalable proposé par le Centre de Gestion pour les conflits entre agents et élus.

5. Prévoyance : renouvellement de la démarche mutualisée

Le Conseil vote à l'unanimité la participation de la commune au lancement par le Centre de gestion d'un appel à concurrence pour trouver un assureur afin d'assurer les agents d'une éventuelle perte de salaire consécutive à leurs absences.

6. Risques statutaires : renouvellement de la démarche mutualisée

Le conseil municipal vote à l'unanimité la participation au groupe de recherche d'un assureur pour garantir la commune pour les absences de ses agents.

7. Service interim du Centre de Gestion : renouvellement de l'adhésion

Le conseil approuve à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion au service intérim proposé par le Centre de Gestion. La commune pourra faire appel à ses services moyennant des frais de gestion allant de 6% à 7.5 % pour le remplacement des agents de la collectivité.

8. Recrutement d'un vacataire pour la distribution du Montagn'info

Le conseil vote à l'unanimité le recrutement de M. Gonçalves pour faire la distribution du Montagn'info une fois par mois pour un montant de 100 € nets par tournée.

9. Création d'un emploi temporaire pour le remplacement de la secrétaire de mairie

Le conseil vote à l'unanimité le recrutement d'un agent pour remplacer une des secrétaires de mairie en congé longue maladie.

10. Prouration au notaire pour les servitudes de passage électricité au Fenestro

Le conseil autorise à l'unanimité le maire à donner prouration au notaire pour signer les actes de servitude pour l'entretien des réseaux électriques au Fenestro.

11. Questions diverses

M. Gilles Plotton présente la situation de l'association Communes solidaires qui désire redynamiser son action.

Grand Chambéry a changé les conteneurs enterrés qui sont dorénavant en béton et en a rajouté deux au stade et au Pontet.

Fait à Montagnole,
Le 31 mars 2021

Le Maire
Jean-Maurice VENTURINI



The image shows a blue circular official stamp of the Maire of Montagnole, Savoie. The stamp contains the text 'MAIRIE MONTAGNOLE' at the top and 'SAVOIE' at the bottom. A blue ink signature is written across the stamp.